

TECHNICIEN.NE EN URBANISME ET INSPECTION

Service de l'urbanisme et de développement durable

2025-BA-TEM-033

La Ville de Repentigny est actuellement à la recherche d'un.e technicien.ne en urbanisme et inspection afin de combler un poste temporaire pour un remplacement de congé de maternité au sein du Service de l'urbanisme et du développement durable – division permis, inspection et requêtes.

Mandat :

La personne titulaire du poste exécute diverses tâches reliées à l'émission des permis et des certificats, à l'analyse de divers projets et au respect des règlements municipaux. De plus, elle effectue la vérification et le suivi des plaintes et des requêtes sur le terrain. Elle procède à l'inspection des immeubles et des terrains et à la préparation de dossiers de cour, lorsque requis.

Bref, la personne titulaire du poste sera appelée à travailler en alternance, selon les besoins du service, à titre d'agent.e technique en urbanisme à l'Hôtel de ville ou d'inspecteur.trice en bâtiment et environnement, sur le territoire de Repentigny.

Principales responsabilités :

- Agir à titre de conseiller technique en matière de réglementation municipale en orientant et en guidant toutes les personnes intéressées à réaliser un projet de lotissement, de construction, d'agrandissement, de rénovation, etc.;
- Assurer le suivi des approbations et recommandations à obtenir auprès des services municipaux concernés, notamment : le Service gestion des infrastructures, le Service de la prévention et lutte contre les incendies;
- Recevoir les demandes de permis et certificats, procéder à l'analyse des plans et autres documents pertinents, juger de leur conformité en vertu des différents règlements, des lois, des codes et des décrets pouvant s'appliquer et les approuver lorsqu'elles sont conformes. Dans le cas contraire, justifier son refus et conseiller le demandeur sur les correctifs à apporter ou les alternatives possibles;
- Procéder à l'émission des permis approuvés, informer et justifier auprès du demandeur les modifications et commentaires imposés. Exiger du demandeur tout document, expertise, plan, étude, etc. jugés nécessaire à l'émission du permis ou à la poursuite des travaux;
- Effectuer l'encaissement des frais encourus;
- Parcourir le territoire, voir au respect des règlements municipaux applicables, effectuer des études ou des inspections et faire les recommandations nécessaires, émettre des avis et constats d'infractions et témoigner à la Cour, lorsque requis;
- S'assurer que les propriétaires exécutant des travaux sur leur propriété sont munis d'un permis ou d'un certificat et que ceux-ci soient conformes aux documents émis par la Ville, leur signaler les infractions aux contrevenants en vue de normaliser leur situation tout en leur proposant des solutions alternatives.

Qualifications et exigences :

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de l'architecture ou d'aménagement du territoire;
- Posséder d'une (1) à deux (2) années d'expérience pertinente;
- Détenir un permis de conduire valide (classe 5);
- Détenir la carte de santé et sécurité sur les chantiers de construction;
- Avoir une bonne connaissance des règlements municipaux et du Code de construction du Québec.

Conditions de travail :

Il s'agit d'un poste syndiqué permanent, dont le salaire horaire varie entre **36.56 \$** et **43.79\$ + 15% pour compenser avantages sociaux**. L'horaire de travail de ce poste est de **33 heures** par semaine. Une possibilité de télétravail pourrait être offerte, le tout respectant la politique de télétravail en vigueur.

Soumettre une candidature :

Visitez la plateforme d'emplois de la Ville de Repentigny **au plus tard le 7 février 2025** (<https://atlas.workland.com/careers/ville-de-repentigny?open=about>) pour postuler.

Programme d'accès à l'égalité en emploi

La Ville de Repentigny propose un environnement de travail qui place le respect, la diversité, l'équité et l'inclusion au cœur des priorités.

Par son programme d'accès à l'égalité en emploi et les diverses mesures en place pour favoriser l'intégration de son personnel, la Ville prend des moyens concrets pour composer des équipes de travail qui reflètent la richesse de son territoire.

Accessible et inclusive, la Ville continue de mettre en place tous les moyens nécessaires pour s'assurer que l'ensemble de son personnel puisse s'épanouir dans un cadre sécuritaire et équitable.

Merci de contribuer à enrichir la fonction publique repentignoise !